

Référence : C.2 – C.2.1 – 10 – CC PF



Réhabilitation de la déchèterie de Tourrettes

Optimiser la valorisation des flux de déchèteries (nouveaux flux, accueil des professionnels...)

ACTEUR ET TERRITOIRE



Communauté de communes du Pays de Fayence

Maître d'Ouvrage :

Mas de Tassy

1849 RD 19 – CS 80106 83440 TOURRETTES



Anne GUY

Responsable Service Déchets

a.guy@cc-paysdefayence.fr

04 94 85 73 71

CONTEXTE

Actuellement, la Communauté de communes du Pays de Fayence dispose de deux déchetteries classiques sur son territoire, l'une sur la commune de Bagnols-en-Forêt et l'autre sur la commune de Tourrettes et une déchetterie automatique sur la commune de Montauroux.

La déchetterie de Tourrettes date d'avril 2000, elle est venue compléter le quai de transfert des ordures ménagères. Des premiers travaux de modernisation avaient été réalisés en 2007. En 2013, une plateforme pour la réception des végétaux avait été ajoutée.

En mai 2016, suite à l'inauguration du quai de transfert intercommunale sur la commune de Montauroux, le site a été entièrement dédié à la déchetterie.

La déchetterie de Tourrettes réceptionne plus de **8 000 tonnes de déchets par an**.

Il devenait nécessaire de réaliser des travaux de rénovation de la déchetterie afin de démonter l'ancien compacteur et de sécuriser la déchetterie. Cette opération s'inscrit dans le cadre du projet européen LIFE IP SMART WASTE.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Rénovation de la déchetterie afin de démonter l'ancien compacteur et sécuriser la déchetterie.

Objectifs quantitatifs

- ➔ Augmenter les tonnages collectés
- ➔ Augmenter les tonnages valorisés
- ➔ Contrôler les entrées et connaître le nombre d'usagers par jour
- ➔ Augmenter les recettes liées à la redevance des professionnels

Résultats quantitatifs

Flux	2017	2018	Variation
Encombrants	1 121,44 t	1 433,06 t	28%
Végétaux	4674,28 t	6 243,34 t	34%
Métaux	396,81 t	653,04 t	65%
Bois	1199,2 t	1 608,30 t	34%
Cartons	418,95 t	471,90 t	13%
Papiers	6,10 t	65,74 t	1%
DDS	106,08 t	122,60 t	16%
Gravats	1 581,34 t	2 370,08 t	50%
TOTAL	9 563,72 t	12 968,06 t	36%

Résultats qualitatifs

- L'ensemble des quais ont été sécurisés
- Un meilleur accueil des usagers

MISE EN ŒUVRE

Description de l'action

Les travaux de réhabilitation de la déchetterie ont permis de sécuriser le site, notamment en :

- ➔ Supprimant le compacteur monobloc à translation servant de quai de transfert
- ➔ Reprendre la sécurisation du haut de quai afin d'éviter les chutes de hauteur des usagers et des agents,
- ➔ Reprendre la voirie et améliorer le réseau d'évacuation des eaux pluviales afin d'éviter les chutes de plain-pied et les glissades en hiver.
- ➔ Ajoutant un second pont bascule, des barrières levantes à l'entrée et à la sortie de la déchetterie afin d'effectuer un meilleur contrôle des accès en déchetterie.
- ➔ Ajoutant un système de contrôle des accès pour l'ensemble des usagers

La CCPF dispose ainsi de 3 déchèteries opérationnelles dont une plus particulièrement réservée aux professionnels et vise 80% de valorisation matière des déchets réceptionnés.



Un contrôle d'accès pour l'ensemble des usagers a été mis en place sur la déchetterie.

Pour les particuliers les apports restent gratuits dans la limite de 3 tonnes pour chacun des flux suivants :

- Déchets verts
- Gravats
- Autres apports de déchets

Pour les professionnels, les apports sont payants suivants les tarifs suivants :

	Professionnels du Pays de Fayence	Professionnels hors Pays de Fayence
Tarifs déchets verts	40€/t	50€/t
Tarifs pour les autres apports de déchets	45€/t	55€/t
Gravats refusés		

Chaque jour, le logiciel de pesée de la déchetterie transfère les données au logiciel de gestion afin que le service administratif puisse connaître les apports effectués et effectuer la facturation via ce même logiciel.

Planning

Phase 1 (réalisation des travaux)

- Fin 2017 : Publication du marché de travaux
- Février 2018 : Démarrage des travaux
- Juin 2018 : réception des travaux

Phase 2 (mise en place du contrôle des accès)

- Juin 2018 : début de la distribution des badges d'accès
- Février 2019 : début du contrôle des accès en déchetteries

Année principale de réalisation

2018

Moyens humains

Agents de déchetterie

Personnels administratifs pour la distribution des badges d'accès (une personne à mi-temps au départ puis une seconde à temps complet à partir de décembre 2018)

Responsable du service

Moyens financiers

566 000 € TTC pour les travaux

11 220 € TTC pour l'acquisition de 15 000 badges

	14 240 € TTC pour l'acquisition en multi licence du logiciel de gestion (utilisé pour la déchetterie mais également pour le suivi des composteurs distribués, des bacs...) auquel s'ajoute 1440€ de maintenance par an
Moyens techniques	Logiciel de pesée + logiciel de gestion
Partenaires mobilisés	Prestataire de transport / Région Sud (LIFE IP SMART WASTE)

RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite	<p>Déchetterie plus fonctionnelle avec la mise en place sur chacun des deux quais des flux principaux afin de fluidifier les apports</p> <p>Contrôle d'accès des usagers</p> <p>Fluidifier les déplacements des usagers en gardant la configuration d'origine</p> <p>Mise en place du système de contrôle d'accès</p>
Difficultés rencontrées	<p>Maintenir la déchetterie ouverte durant les travaux</p> <p>Distribution des badges d'accès pour l'ensemble des usagers en ayant fait la demande dans un temps restreint</p> <p>Difficulté pour rendre compatible le logiciel de pesée avec le logiciel de gestion</p>
Recommandations	<p>Anticiper la distribution des badges d'accès</p>